



AFCDP – Rapport financier 2005

Assemblée Générale Ordinaire

Paris – 28 février 2006



Sommaire

- Introduction
- Compte de résultat
- Bilan
- Conclusion



Introduction

- Conformément à nos statuts, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.
- Ceux-ci ont été arrêtés en euros
- Ils appellent les principales observations suivantes



Compte de résultat (1/2)

Il se caractérise par :

Des ressources pour un montant de 2 960,00 euros

Correspondant aux :

- cotisations à l'AFCDP pour l'année 2005 versées
par :

41 personnes physiques

23 personnes morales

- cotisations à l'AFCDP pour l'année 2006 versées
par :

5 personnes physiques

2 personnes morales



Compte de résultat (2/2)

Des charges pour un montant de 271,50 euros

Correspondant à :

- des frais financiers divers (frais de tenue de compte et de services bancaires) pour 233,21 euros
- des frais de publication au JO pour 38,29 euros

Afin de réduire les charges, des services bancaires non nécessaires ont été supprimés en décembre 2005, ce qui devrait permettre une diminution de 153,12 euros sur l'exercice 2006.

Le résultat financier 2005 est donc positif avec un solde de 2 688,50 euros



Bilan

- L'actif s'élève à 2 696,79 euros
- Il comprend principalement à nos avoirs auprès de la Société Générale
- Le passif s'élève à 2 696,79 euros
- Il comprend les capitaux propres dont la variation correspond essentiellement à l'excédent de l'exercice présenté ci-avant



Conclusion

En date de ce jour, 43 personnes ont déjà réglé leur cotisation pour l'année 2006, dont 10 personnes morales.

Fait à Paris le 28 février 2006

Le trésorier de l'AFCDP, Amaury de Buchet